



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

PE-03(02)

Installation et systèmes

Juill. 2026



Sécurité physique des installations

Physical and Environmental Protection

PE-03(02) – Installation et systèmes (Pc--)

Énoncés :

Effectuer des vérifications de sécurité [\[Affectation : fréquence définie par l'organisation\]](#) au périmètre physique de l'installation ou du système pour détecter toute exfiltration d'information ou retrait de composants de systèmes.

Responsable : Aucun

Discussion :

L'organisation détermine la portée, la fréquence et/ou le caractère aléatoire des vérifications de sécurité pour atténuer de manière adéquate les risques associés aux exfiltrations.